Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 71 (1974)
Heft: 11

Rubrik: Société romande d'apiculture ; Concours des ruchers 1974

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

10. Dans les propositions individuelles, notre rédacteur A. Fournier plaide la collaboration. Il aimerait que parmi les apiculteurs ici réunis, certains lui fassent parvenir des articles, de façon à rendre encore plus attrayant le « Journal suisse d'apiculture ». M. Macherel pense qu'un président des fêtes du centenaire devrait être désigné. M. Liechti aimerait que le prix du miel de la prochaine récolte soit traité sur un prix sensiblement plus relevé, Fr. 10.— à Fr. 12.50. Il est aussi demandé que le nombre de ruches à mâles de la station de l'Hongrin soit augmenté. Le prix du sucre inquiète nombre de sections et d'apiculteurs. Il est demandé que le comité SAR intervienne à Berne pour obtenir soit une réduction des droits de douane ou du sucre à prix réduit dénaturé. Sur le plan romand, le marquage des reines sera fait à l'avenir au moyen des cinq couleurs, comme sur le plan international.

Les distinctions pour 25 ans de sociétariat devraient être modifiées. Ceci n'est guère possible pour l'instant car il en reste encore 580 chez le fabricant. D'autre part, pour les 40 ans d'activité on souhaiterait avoir un insigne boutonnière. Toutes ces propositions, si elles sont prises en considération par le comité, feront l'objet d'un rapport lors de la prochaine assemblée des délégués.

Séance levée à 13 h. 15.

Le secrétaire : Théo Muller.

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

VÉTÉRANS SAR

MM. les présidents de section voudront bien remettre au soussigné, pour la date du

20 novembre, au plus tard,

la liste des vétérans SAR :

40 ans = entrés en 1935.
25 ans = entrés en 1950,

Veuillez svp. observer l'ordre ci-dessous :

N° matricule	**Nom**	**Prénom**	**Domicile**	**Entré**
5485	Chablais	Alexis	Lentigny	1950

Merci pour votre collaboration.

Le préposé aux vétérans :
Jean Chammartin, 1758 Villaz-St-Pierre (FR).

SOUSCRIPTION OUVERTE EN FAVEUR DU CENTENAIRE SAR 1976

Total au 30 juin 1974	990.—
Juillet	—.—
Août	—.—
Septembre	—.—
Octobre	—.—
Total au 31 octobre 1974	990.—
	———
Augmentation	—.—

CONCOURS DE RUCHERS 1974

CONCOURS DES RUCHERS SAR 1974

Organisation

Conformément à l'art. 6 du règlement, l'AD du 18 mars 1973 avait désigné par tirage au sort pour l'année 1974, la circonscription N° 7, comprenant les sections Ajoie + Clos-du-Doubs et Jura Nord.

Le jury est formé de M. Jean Chammartin, membre du comité SAR, de M. André Jacquier, Les Marécottes, désigné par l'AD et de M. Marcel Molleyres, à Cornol, désigné par les sections concernées.

Observations générales

En 1974, ce sont 14 apiculteurs qui ont affronté le jury ; ce chiffre est très satisfaisant et il faut tenir compte de l'importance des ruchers présentés. 1re catégorie, jusqu'à 25 ruches : 5 concurrents ; 9 dans la 2e catégorie : plus de 25 ruches. Ces apiculteurs possèdent ensemble 554 colonies, soit une moyenne de 39 colonies par apiculteur.

11 apiculteurs représentaient l'Ajoie + Clos-du-Doubs et 3 pour la section de Jura Nord.

Le concours des ruchers est une bonne occasion de se perfectionner, d'améliorer sa façon de travailler et de mieux connaître ses abeilles. C'est un véritable stimulant qui provoque une saine émulation parmi les apiculteurs. On refait la toilette extérieure du rucher, on met de l'ordre à l'intérieur, on prépare les colonies.

Lors des visites, de nombreuses colonies avaient déjà une belle récolte et les forêts de sapin annonçaient une miellée.

Nous avons constaté que bon nombre d'apiculteurs font de la sélection, qui est un excellent moyen d'augmenter le rendement du rucher.

Les considérations élogieuses ou les critiques exposées dans les rapports particuliers relèvent ce que l'on trouve dans un rucher ou ce qui peut être amélioré. Les chiffres du pointage sont le résultat des constatations.

Le jury a travaillé avec impartialité, dans une parfaite harmonie et identité de vue.

Il est attribué 12 médailles d'or et 2 médailles d'argent. Les concurrents de la 1re catégorie totalisent 463 points, soit une moyenne de 92,6 chacun ; ceux de la 2e catégorie totalisent 1272 points, ce qui donne une moyenne de 141,33 points. Le résultat est excellent. La médaille est pour l'apiculteur la récompense légitime de son travail et de l'effort fourni pour présenter un rucher bien tenu.

Nous devons féliciter un apiculteur particulièrement méritant, M. Jean-Pierre Freléchoux, à Boncourt, qui obtient 148 points sur un maximum de 150, c'est vraiment un chiffre record. Le prénommé est le distingué et dévoué président de la section Ajoie + Clos-du-Doubs. Il est à l'avant-garde du progrès. Il possède un magnifique pavillon construit selon ses plans, c'est une véritable réussite. A l'intérieur sont logées une trentaine de belles colonies, fruit d'une sélection bien ordonnée. On y trouve aussi un matériel complet, rangé dans un ordre parfait. Malgré ses occupations professionnelles très absorbantes, et l'éloignement du rucher, M. Freléchoux conduit son exploitation en main de maître. Lors de l'AD de mars 1975, à Lausanne, le prénommé recevra la médaille offerte par les Sociétés d'agriculture de la Suisse romande, qui récompense l'apiculteur s'étant distingué lors du concours.

Nous avons constaté avec plaisir que les sections visitées déploient une belle activité, l'apiculture y est florissante et l'on trouve une foule d'apiculteurs compétents.

En terminant, nous remercions encore tous les concurrents qui nous ont tous aimablement reçus et les félicitons pour leur bon travail et leur amour des abeilles.

Nos remerciements vont aussi à M. André Jacquier, le vénérable doyen du jury, pour les bons services rendus dans sa fonction de secrétaire et à M. Molleyres, délégué des sections, pour sa précieuse collaboration.

Nous gardons un très bon souvenir des journées passées au contact des apiculteurs visités, et de cette belle région du Jura.

Le président du jury : *Jean Chammartin.*

CAVÉ Paul, fonctionnaire aux douanes, 2901 Charmoille, alt. 550 m. 15 ruches Burky, 16 DB, un essaim et un nucleus.

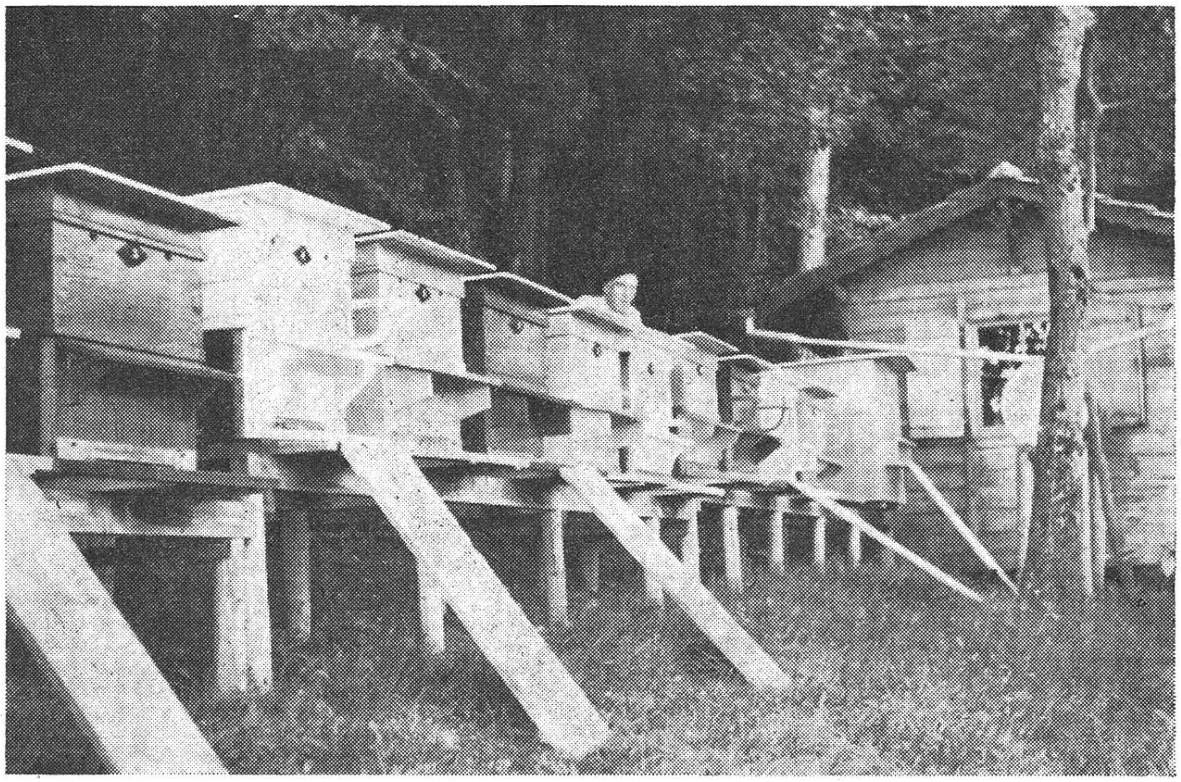

Rucher pavillon bien construit et bien aménagé, placé au sommet d'une pente herbeuse, à l'orée d'un bois de chênes et de sapins ; accès facile par sentier dans la forêt, à 400 m. de la maison d'habitation. Ruches DB en plein air. Près du rucher, sous la futaie, une tôle sert d'indication à l'arrivée de la miellée de sapin.

Les cires sont renouvelées régulièrement. Lors de la 1re visite, les populations n'étaient pas fortes ; elles se sont améliorées en juin et juillet. Ponte, couvain, pollen et provisions suffisants. Les reines sont marquées et changées chaque deux ans. Pratique la sélection en élevage sur souches de choix. Les annotations de récolte par colonie sont bonnes et le rendement est satisfaisant. Le matériel et l'outillage sont au complet. Les annotations concernant les colonies, essaims et nucléi ainsi que celles de la comptabilité avec inventaire et bilan gagneraient à être plus complètes pour avoir une idée précise de la valeur de l'exploitation.

Ce apiculteur possède une belle documentation livresque qu'il saura consulter pour être à la mesure de ses excellentes connaissances pratiques. Nous aurons garde d'oublier de dire que Madame collabore assidûment et intelligemment, nous lui présentons nos hommages.

Le jury lui accorde : 10, 10, 10, 8, 9, 10, 10, 10, 9, 10, 10, 9, 9, 9, 10, total 143 points. Médaille d'or.

Le président :	Le secrétaire :	Le membre :
Jean Chammartin	*André Jacquier*	*Marcel Molleyres*

CHEVROLET Alphonse, négociant, 2932 Cœuve, alt. 480 m. Apiculteur depuis 1944. 18 colonies DB et 5 nuclei placés sur propriété personnelle et entourées de haies près du bâtiment en transformation. Accès convenable par route à améliorer.

Les constructions usagées peuvent encore servir. Les rayons moyennement, quelques-uns auraient leur place à la fonte. Populations plutôt faibles, mais la ponte, le pollen et les provisions donnent satisfaction. Les reines sont marquées et renouvelées régulièrement. Lors de la 2e visite, l'apiculteur nous a présenté de beaux nuclei en plein développement. Le matériel et l'outillage au complet sont déposés dans un local à achever, destiné à cet usage. Les annotations sont bonnes, mais la comptabilité fait défaut. Bon praticien, l'est moins en connaissances théoriques.

Le jury lui accorde : 9, 8, 9, 8, 10, 10, 9, 10, 7, 9, total 89 points. Médaille d'argent.

Le président :	Le secrétaire :	Le membre :
Jean Chammartin	*André Jacquier*	*Marcel Molleyres*

CHOUAT Jules, horloger, 2901 Bressaucourt. Rucher à Champvogie, alt. 560 m. 25 ruches Burky.

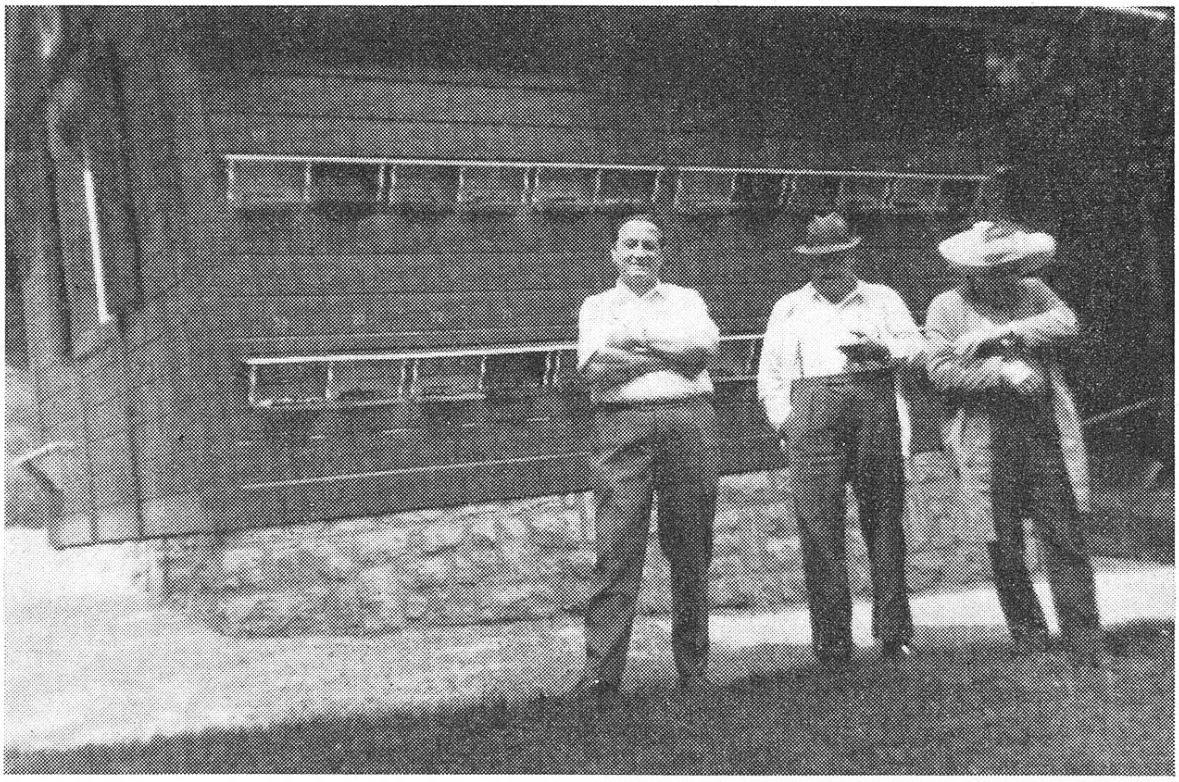

Pavillon en excellent état, bien éclairé, orienté au sud-est, acheté en 1947. Placé dans un beau verger de cerisiers, sa propriété. Tout est propre et en ordre.

Populations moyennes, ponte, couvain, pollen à la même mesure. Les reines sont marquées et changées régulièrement. Les annotations, le matériel et l'outillage au complet et soignés. Le rendement donne entière satisfaction. Comptabilité avec inventaire, bilan et amortissement.

Aime ses abeilles, ce qui doit l'engager à parfaire ses connaissances apicoles.

Le jury lui accorde : 10, 10, 9, 9, 9, 9, 10, 10, 10, 9, total 95 points. Médaille d'or.

Le président :	Le secrétaire :	Le membre :
Jean Chammartin	*André Jacquier*	*Marcel Molleyres*

CRAMATTE Louis, mécanicien, 2764 Courrendlin. Apiculteur depuis 1944. Deux ruchers : un à Courrendlin, alt. 440 m. 29 DB dans rucher pavillon situé dans un verger et jardin attenant à la maison d'habitation, bien orienté, mais trop peu éclairé. Un 2e à Viollat, alt. 450 m. dans prairie, accès moins facile, 27 ruches Burky et 2 nuclei.

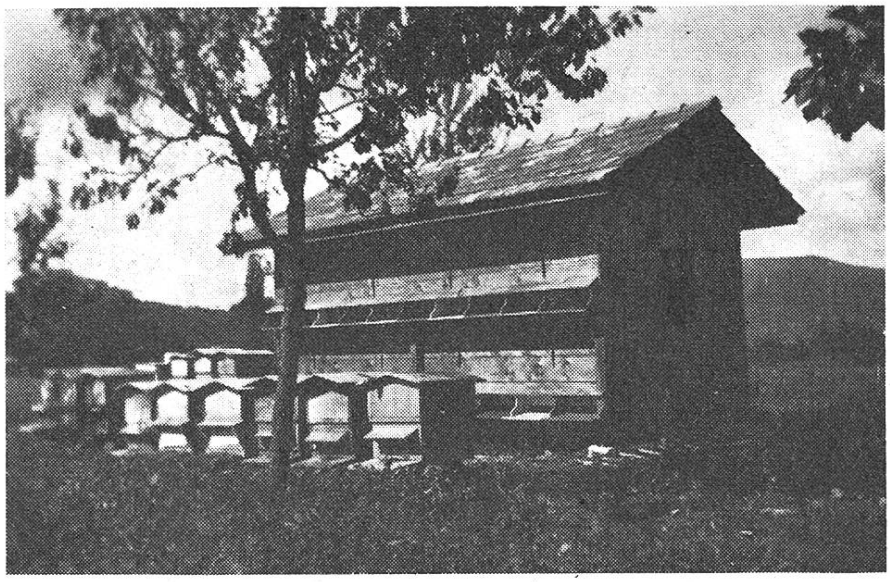

Populations moyennes, d'inégales forces. Change ses cires régulièrement, cependant quelques cadres sont à éliminer. Les reines sont marquées et changées en principe chaque deux ans. A la 2e visite, nous a présenté de beaux nuclei. Le rendement moyen des trois dernières années est satisfaisant. L'outillage, le matériel en général et le matériel d'élevage sont au complet et déposés dans un beau local qui devrait servir exclusivement à l'apiculture. Les annotations concernant les colonies et les nuclei, ainsi que la comptabilité, déjà bonne, requièrent plus de détails.

Excellent praticien, aimant ses abeilles, qu'il nous permette de lui conseiller de perfectionner ses connaissances théoriques. Les nombreux ouvrages apicoles qu'il possède lui procureront cet enrichissement.

Le jury lui accorde : 9, 9, 8, 9, 9, 10, 9, 9, 9, 10, 10, 9, 9, 9, 10, total 138 points. Médaille d'or.

Le président :	Le secrétaire :	Le membre :
Jean Chammartin	*André Jacquier*	*Marcel Molleyres*

FRELÉCHOUX Jean-Pierre, fondé de pouvoir Maison Burrus, 2926 Boncourt. Rucher à Epiquerez, alt. 850 m. 15 ruches Burky et 13 Ritter.

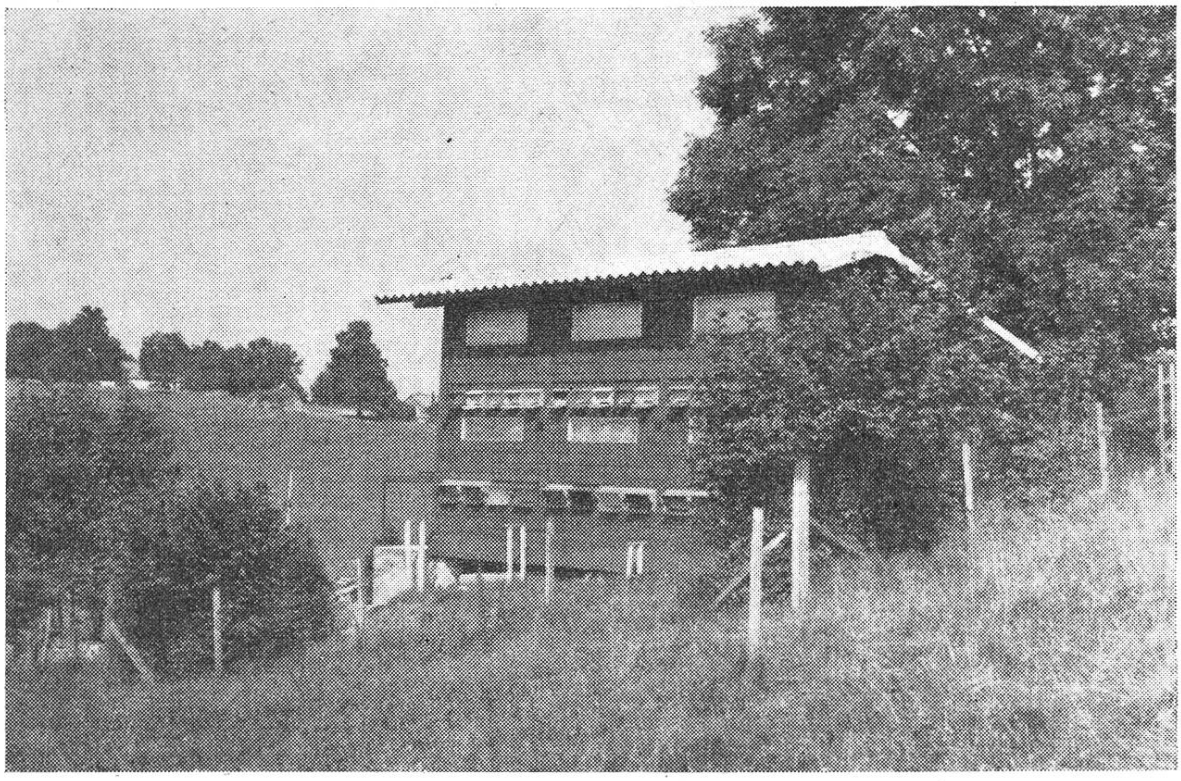

Pavillon construit, d'après les données de l'apiculteur, sur propriété familiale, près de la maison de ses beaux-parents.

Que dire de ce rucher ? Il fait l'admiration de tous ceux qui ont la chance de le voir. Spacieux, bien éclairé, ordré : tout y est conçu pour que l'apiculteur y trouve joie de travailler et plaisir de suivre ses abeilles dans leur activité.

Que dire des colonies et du travail du maître de céans ? On approche du parfait. Il aura fallu la disposition du couvain et du pollen pour engager le jury à enlever un point et le fameux questionnaire a soustrait un 2e point. Il est aussi de notre devoir et de notre plaisir de relever les belles choses vues : telles que rayons, populations, reines, manière de pratiquer l'élevage, rendement supérieur à la moyenne de la région, annotations et travail pratique. Avons vu aussi avec beaucoup d'intérêt, un journal dans lequel M. Freléchoux inscrit avec un soin méticuleux une foule de renseignements sur l'année apicole.

Heureuse section de posséder un président aussi compétent et aussi dévoué, digne successeur de M. Broquet, d'heureuse mémoire qui fut vice-président de la SAR.

Le jury lui accorde : 10, 10, 10, 10, 9, 10, 10, 10, 10, 10, 10, 10, 10, 9, 10, total 148 points. Médaille d'or.

Félicitations du jury et médaille de la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande.

Le président :	Le secrétaire :	Le membre :
Jean Chammartin	*André Jacquier*	*Marcel Molleyres*

FRICHE Marc, retraité des usines von Roll, 2824 Vicques, alt. 470 m. Apiculteur depuis 1952. 15 ruches DB en plein air près de la maison d'habitation au-dessus du jardin potager, bien abrité.

Bonnes constructions. Les cadres sont renouvelés à raison de deux ou trois feuilles gaufrées par année. Populations assez bonnes, la ponte, le pollen et les provisions se présentent bien. Reines renouvelées par achats. Le rendement donne satisfaction à l'apiculteur. Le matériel et l'outillage sont au complet, mais devraient être déposés dans un local servant uniquement l'apiculture. Les annotations par ruche pourraient contenir davantage de renseignements et la comptabilité avec inventaire et bilan donnerait une image plus précise de l'exploitation. Bon praticien, suit les cours de conseillers apicoles, perfectionnera ainsi ses connaissances.

Le jury lui accorde : 10, 10, 9, 9, 9, 8, 9, 9, 7, 9, total 89 points. Médaille d'argent.

Le président :	Le secrétaire :	Le membre :
Jean Chammartin	*André Jacquier*	*Marcel Molleyres*

GERBER Alfred, représentant en produits chimiques, moniteur-éleveur et conseiller apicole, 2905 Courtedoux. 22 colonies, système suisse de bâtisses chaudes.

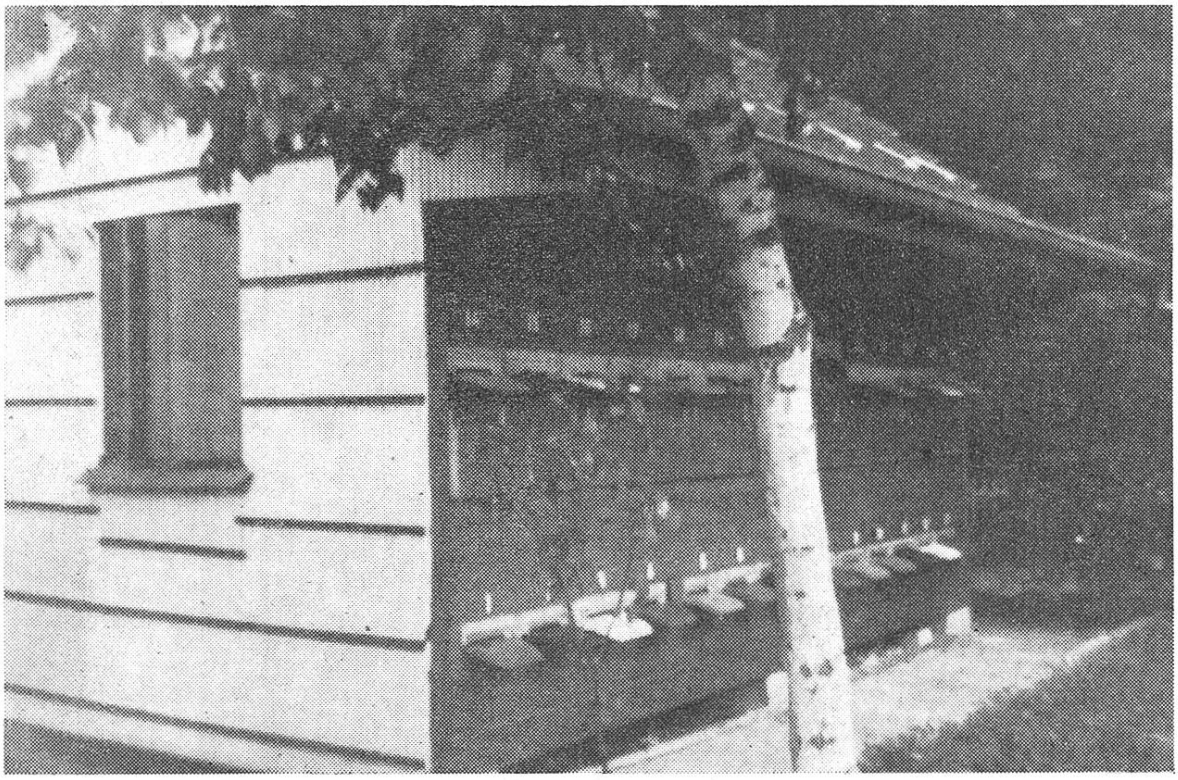

Très joli pavillon, à l'orée d'un bois de sapins dans clairière : oasis de verdure et de tranquillité. C'est neuf, c'est spacieux, propre, bien éclairé.

Les populations, de force moyenne en mai, se sont améliorées en juin et juillet. On ne peut guère trouver mieux comme ascendance et renouvellement des reines, toutes marquées. Annotations sur les récoltes et sur chaque colonie parfaites. Dans un rucher de cette valeur, on pourrait trouver la comptabilité plus complète. Compliments pour ses connaissances théoriques et pratiques. Est l'auteur de petites inventions apicoles. Qu'il pense au concours d'innovations organisé par l'Agenda ! Nous pensons qu'il apportera une aide fructueuse et appréciée à ses collègues de l'Ajoie.

Le jury lui accorde : 10, 10, 10, 8, 9, 10, 10, 10, 9, 10, total 96 points. Médaille d'or et félicitations du jury.

Le président :	Le secrétaire :	Le membre :
Jean Chammartin	*André Jacquier*	*Marcel Molleyres*

GUENIN François, employé CFF inspecteur suppléant, 2900 Porrentruy, alt. 620 m. 29 Burky et 21 DB.

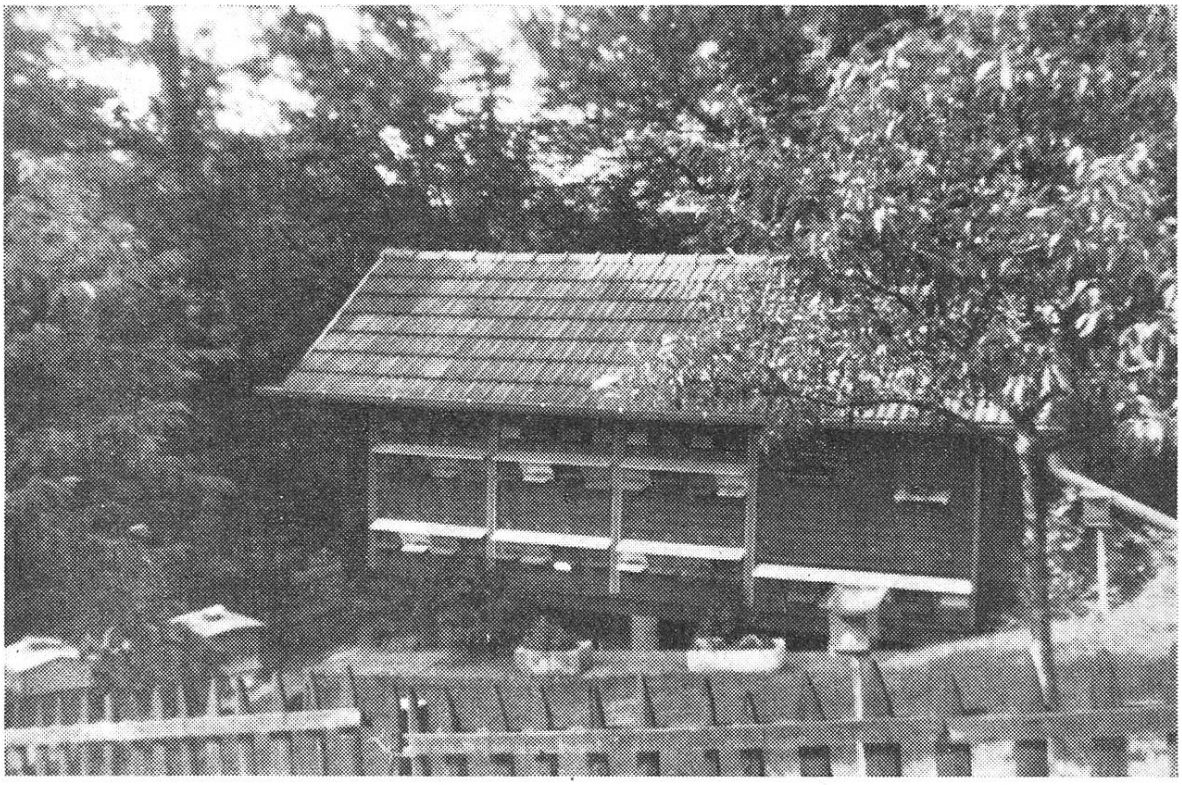

Rucher pavillon à Chevenez, orienté au sud, bien éclairé, placé sur propriété familiale. Oasis de verdure, entourée de forêts de sapins, accès facile.

Les rayons sont renouvelés régulièrement et font plaisir à voir. Populations moyennes : ponte, pollen, provisions à l'avenant. Reines marquées, achète chaque année quelques reines chez apiculteurs-éleveurs pour renouveler l'ascendance lors de ses élevages. Rendement satisfaisant, outillage et matériel au complet déposés dans un local réservé à l'apiculture. Les annotations par colonie et pour l'élevage sont bonnes, seule la comptabilité peut être complétée.

Aime ses abeilles, travaille calmement et avec méthode, étudiera encore et pourra conseiller judicieusement ses collègues de la région. D'avance nous le félicitons et le remercions pour son dévouement.

Le jury lui accorde : 10, 10, 10, 9, 9, 10, 9, 10, 9, 10, 10, 10, 9, 9, 10, total 144 points. Médaille d'or.

Le président :	Le secrétaire :	Le membre :
Jean Chammartin	*André Jacquier*	*Marcel Molleyres*

KLOTZLI Werner, employé CFF, 2800 Delémont. Deux ruchers : un à Brunchenal, alt. 860 m. 28 Burky et 12 DB, sur propriété de la Bourgeoisie de Delémont. Pavillon usagé mais en bon état, trop peu éclairé. Un 2e à la Haute-Borne, alt. 960 m., également sur la propriété de la Bourgeoisie de Delémont. Pavillon insuffisamment éclairé, à l'orée d'un bois.

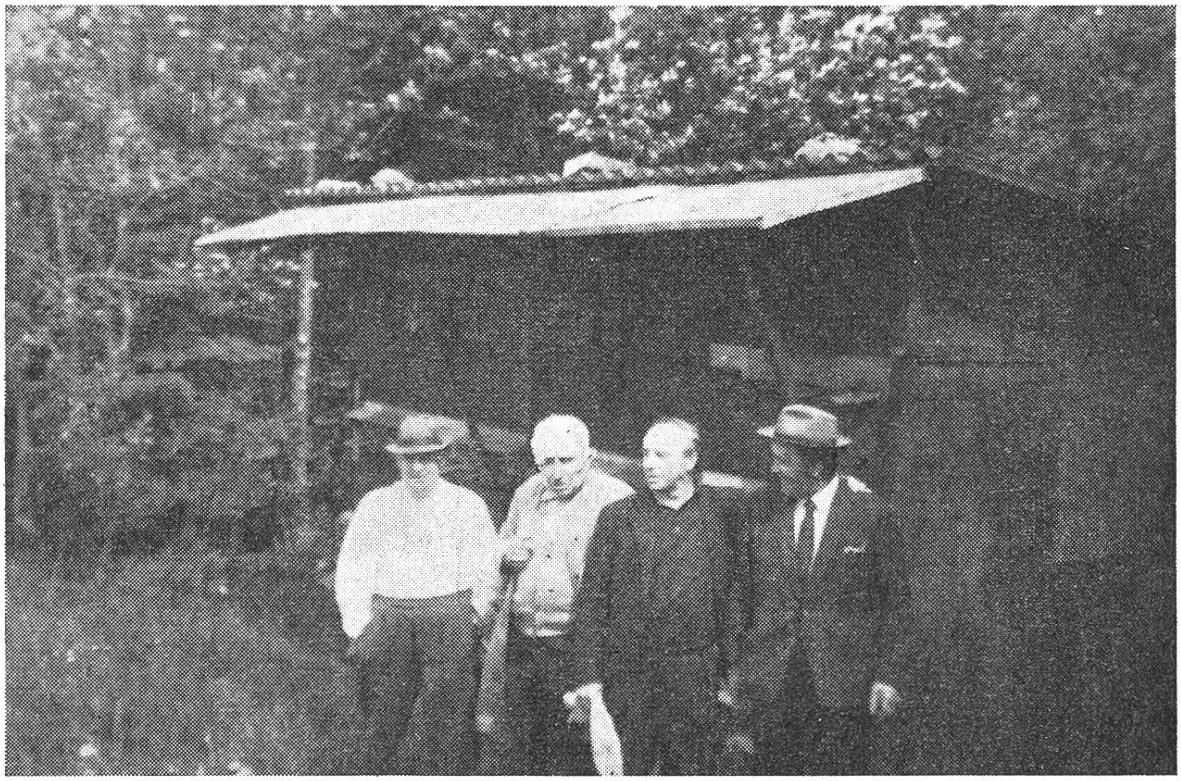

Les rayons sont valables. Les populations d'inégales forces. Ponte, pollen, provisions à la même mesure. Les reines sont marquées, renouvelées régulièrement par achats, quelques-unes venant de Bonatchiesse. Les annotations de récoltes sont bonnes et le rendement donne satisfaction. Outillage et matériel en ordre. L'apiculteur a inventé une ruchette de fécondation qui nous paraît valable. Le local de magasinage devrait servir uniquement l'apiculture. Les annotations concernant les colonies de même que la comptabilité requièrent plus de soins et de détails et lorsque les connaissances théoriques seront à la mesure de celles de la pratique ce sera très bien.

Nos compliments à cet apiculteur, handicapé physiquement, qui en plus de ses occupations professionnelles, mène à bien deux ruchers de cette importance éloignés l'un de l'autre.

Le jury lui accorde : 8, 8, 10, 8, 9, 10, 9, 10, 9, 10, 10, 9, 7, 9, 10, total 136 points. Médaille d'or.

Le président :	Le secrétaire :	Le membre :
Jean Chammartin	*André Jacquier*	*Marcel Molleyres*

NOIRAT Armand, contremaître en génie civil et restaurateur, 2851 Asuel, alt. 528 m. 2 ruchers : 1 à Asuel orienté au sud, dans verger ; 1 à Charmoille orienté à l'est. Au total 61 colonies DB.

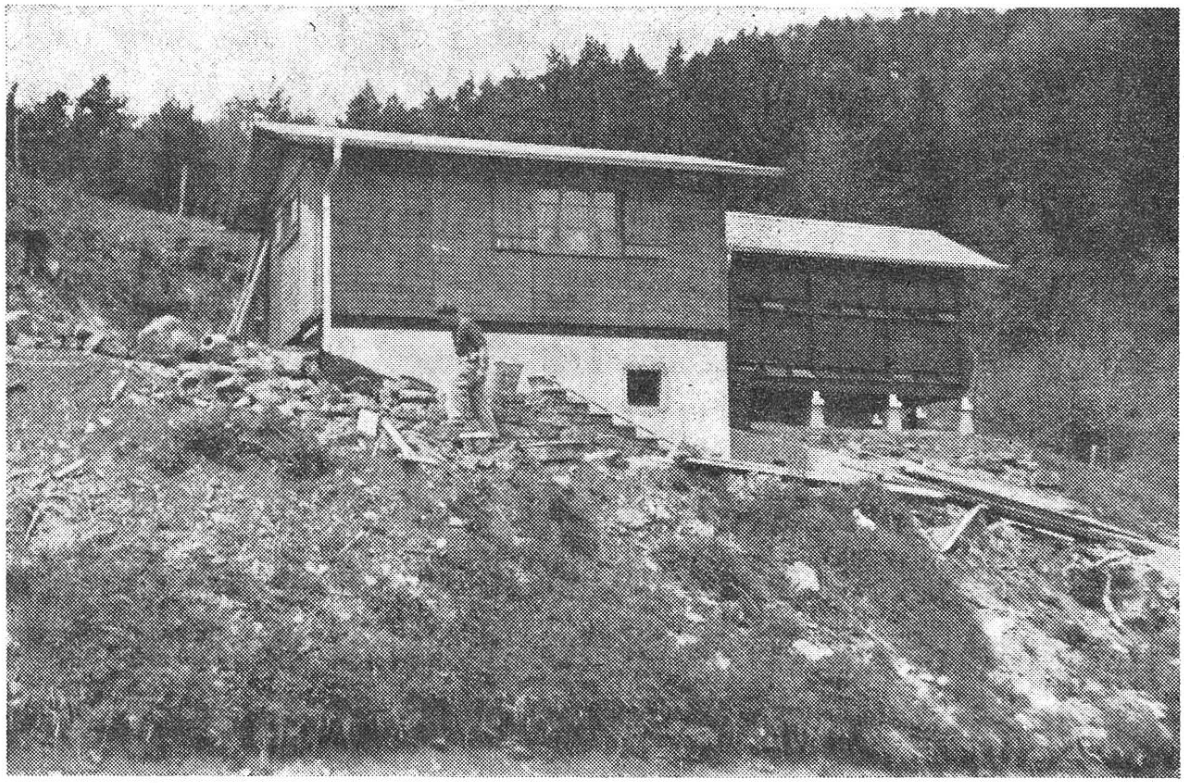

Beaux pavillons, dont un est bien éclairé, ont été construits par l'apiculteur. Les rayons sont disposés à bâtisses chaudes. Quelques-uns sont à changer. Les populations ont dû souffrir du traitement pratiqué ce printemps contre l'acariose. Le couvain, le pollen et les provisions en ont subi les conséquences. Le rendement moyen pour les trois dernières années donne satisfaction à l'apiculteur. Fait de l'élevage et se procure des reines chez les apiculteurs-éleveurs.

Matériel et outillage ainsi que le matériel d'élevage sont au complet, mais ils devraient être disposés dans un local réservé à l'apiculture. Les annotations concernant les colonies, essaims et nuclei ainsi que la comptabilité pourraient être plus complètes. Ses connaissances théoriques sont moins sûres que son travail pratique. Il nous plaît à le féliciter pour le soin qu'il apporte à ses abeilles en plus de ses nombreuses occupations sociales et professionnelles.

Le jury lui accorde : 10, 9, 9, 8, 9, 9, 9, 10, 10, 10, 10, 9, 9, 9, 10, total 140 points. Médaille d'or.

Le président :	Le secrétaire :	Le membre :
Jean Chammartin	*André Jacquier*	*Marcel Molleyres*

SCHNEIDER Alfred, agriculteur, moniteur en élevage, apiculteur vétéran, 2892 Courgenay-Plaplemont, alt 530 m. 50 ruches Burky et 2 essaims — ruchettes d'élevage.

Rucher pavillon, orienté au sud-est, placé dans un jardin potager très soigné, près de la maison d'habitation.

Les rayons sont en général bons, quelques-uns devraient être passés à la fonte. Populations moyennes, reines renouvelées méthodiquement. Pratique l'élevage avec quelques collègues et apporte les ruchettes à la station de fécondation de Bonatchiesse. Annotations sur carnet pour chaque colonie. Le rendement est supérieur à la moyenne de la région. Matériel et outillage au complet devraient être déposés dans un local servant exclusivement à l'apiculture. La comptabilité, déjà bonne, est à compléter. Il a fallu les quelques questions théoriques pour troubler, du moins momentanément, ses solides connaissances et travail pratiques. Nos compliments à cet apiculteur vétéran pour avoir participé au concours et ainsi donné l'exemple aux jeunes.

Le jury lui accorde : 10, 10, 9, 9, 9, 10, 9, 9, 10, 10, 10, 8, 9, 8, 10, total 140 points. Médaille d'or.

Le président :	Le secrétaire :	Le membre :
Jean Chammartin	*André Jacquier*	*Marcel Molleyres*

SCHNEIDER Jean, arboriculteur, moniteur en élevage, 3e génération d'apiculteurs, 2901 Bressaucourt, alt. 460 m. 2 ruchers : 1 à Bressaucourt, 45 Burky et 5 DB ; 1 à Ste-Croix, 20 Burky.

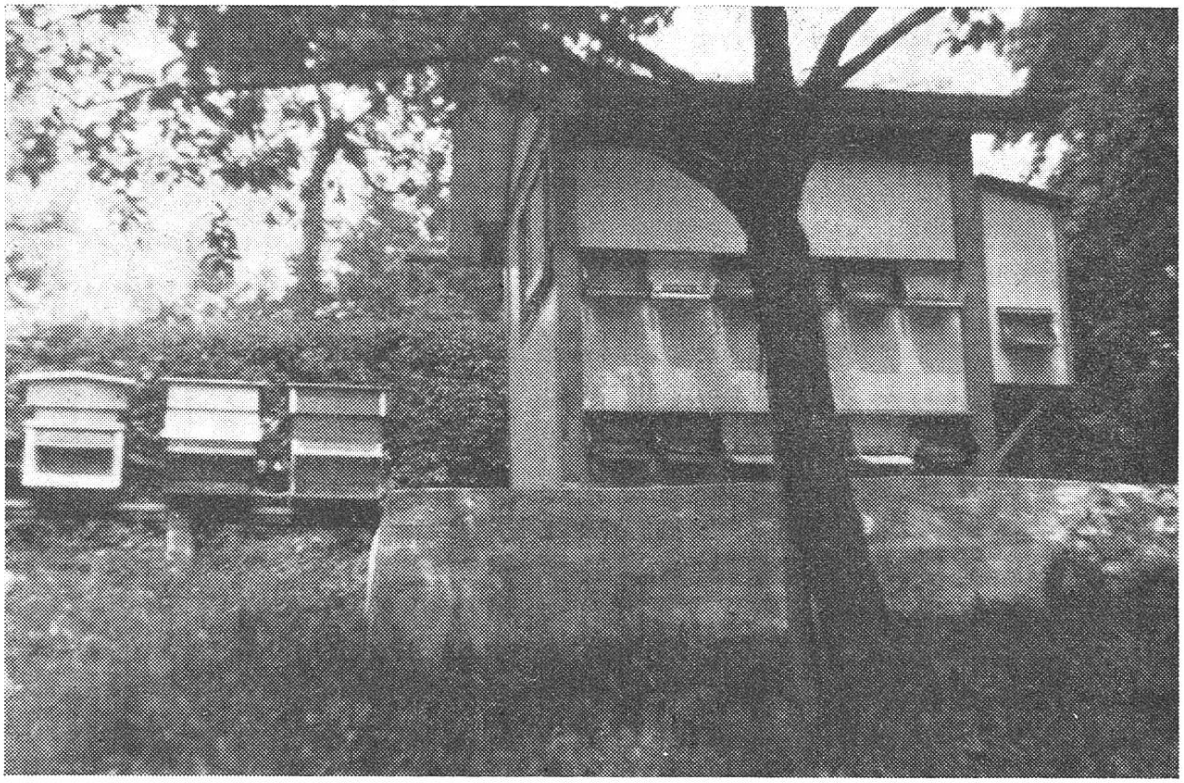

A Bressaucourt, dans verger attenant à la maison d'habitation : 2 pavillons en bon état, un trop ombragé. A Ste-Croix, bon pavillon dans une ferme, accès moins facile.

Rayons en général valables. Populations faibles : conséquence, la ponte, le couvain et les provisions laissent quelque peu à désirer. C'était beaucoup mieux lors de la 2e visite. L'élevage, la sélection sont faits selon les meilleurs critères. Le rendement est supérieur au rucher de Ste-Croix et dans l'ensemble au-dessus de la moyenne de la région. Le matériel et l'outillage sont logés dans un local où tout respire l'ordre et la propreté. Nous nous devons d'écrire que M. Schneider est un maître et un exemple. Les annotations ainsi que la comptabilité avec bilan et amortissement de l'inventaire sont parfaites.

Apiculteur plein d'enthousiasme, constamment à la recherche du progrès, saura amener ses connaissances théoriques à la hauteur de celles de la pratique. Il nous plaît à le féliciter pour sa présentation.

Le jury lui accorde : 9, 10, 9, 8, 9, 10, 10, 10, 10, 10, 10, 10, 10, 9, 10, total 144 points. Médaille d'or.

Le président :	Le secrétaire :	Le membre :
Jean Chammartin	*André Jacquier*	*Marcel Molleyres*

STOQUET Paul, retraité horloger, apiculteur depuis 1943, 2902 Fontenais, alt. 450 m. 15 ruches Burky et 10 ruches DB.

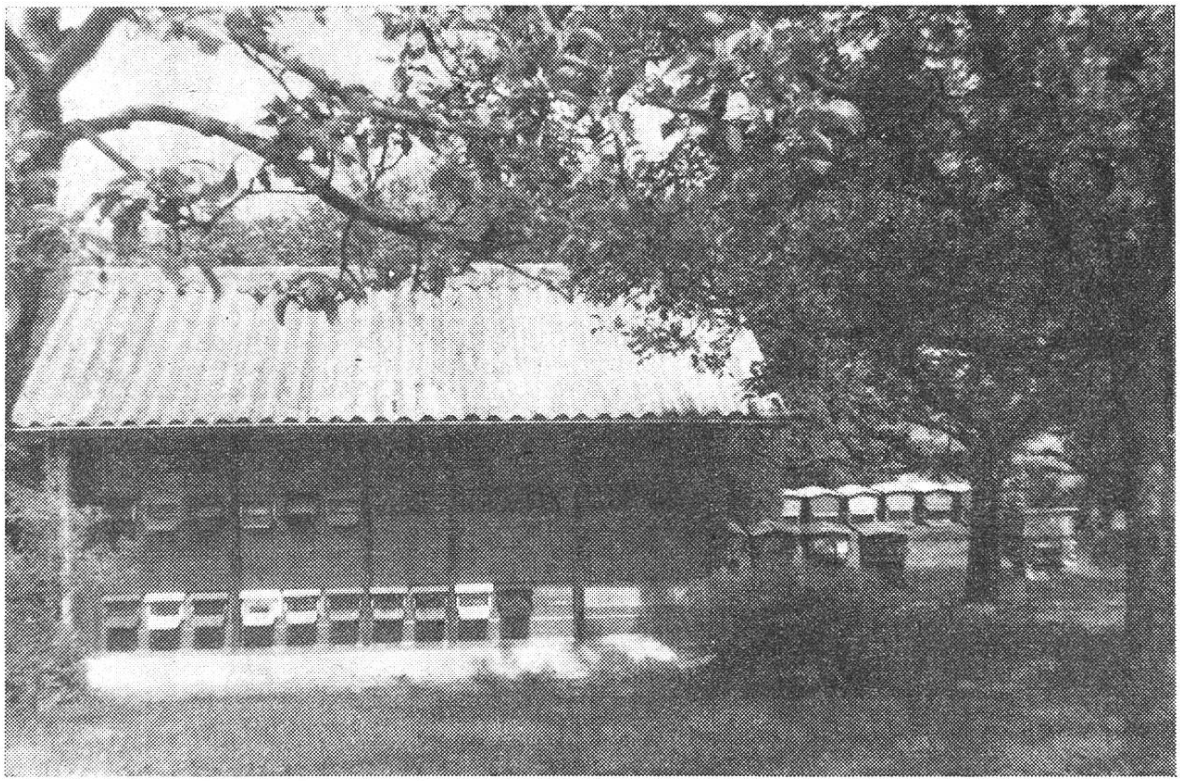

Pavillon spacieux, bien orienté, construit en 1958 par l'apiculteur, placé dans un magnifique verger attenant à sa maison d'habitation. Les rayons sont en général bons. Les populations moyennes, la ponte, le couvain et le pollen en suffisance. Les reines changées méthodiquement sont marquées, proviennent de la meilleure ascendance.

Les annotations sur fiches individuelles avec un tableau récapitulatif sont minutieusement établies à l'exemple de l'administration de sa belle section de l'Ajoie et Clos-du-Doubs, dont il assume la fonction depuis de nombreuses années. La comptabilité, déjà bonne, pourrait être complétée. Nous rendons hommage à cet apiculteur septuagénaire pour le soin qu'il apporte à ses abeilles et le félicitons pour le dévouement à sa section.

Le jury lui accorde : 10, 10, 9, 8, 9, 10, 10, 10, 9, 9, total 94 points. Médaille d'or.

Le président :	Le secrétaire :	Le membre :
Jean Chammartin	*André Jacquier*	*Marcel Molleyres*

VUILLAUME Norbert, employé CFF, 2900 Porrentruy, alt. 560 m. 40 ruches Burky.

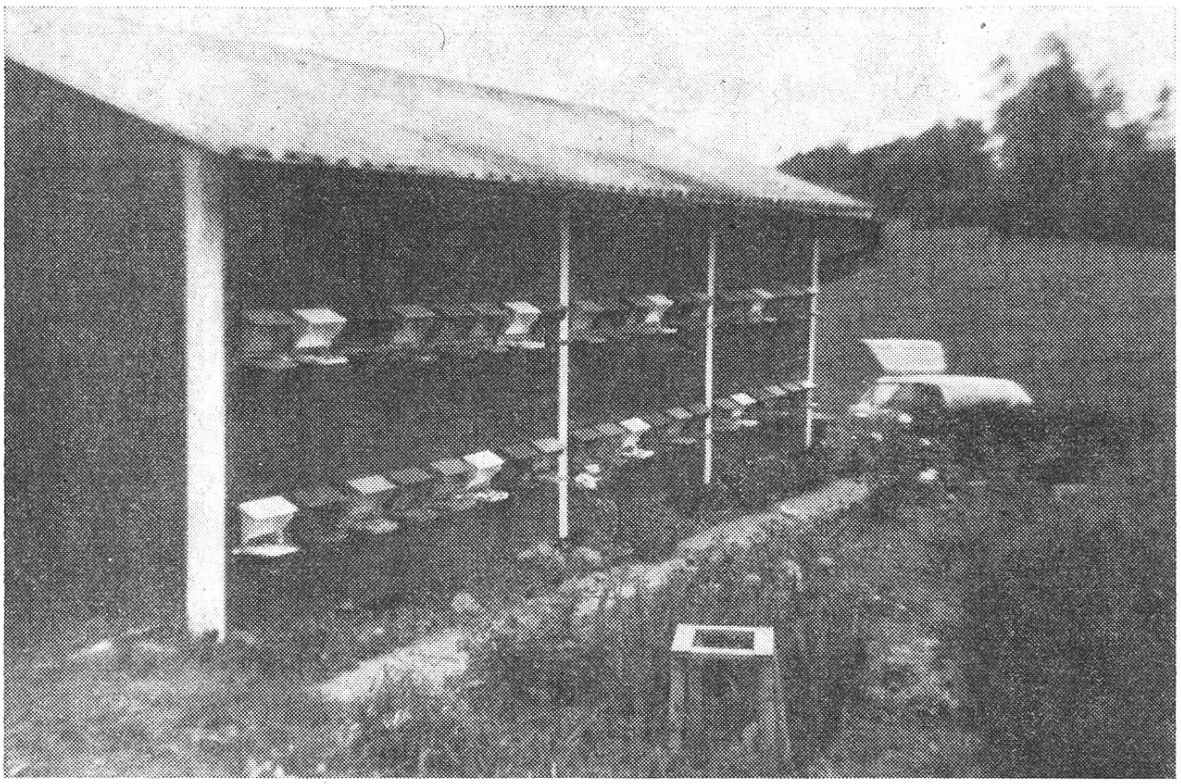

Beau rucher pavillon à Cœuve, spacieux, bien éclairé, construit par l'apiculteur, placé dans une prairie sur parcelle dont M. Vuillaume est propriétaire. Ce pavillon pourrait être mieux orienté pour être plus abrité du vent et recevoir davantage de soleil en hiver sur planchettes de vol.

Les rayons sont en général bons, sur un rucher de cette importance, on trouve quelques cadres qui ont leur place à la fonte. Les reines sont marquées. Pratique l'élevage pour les besoins de son rucher, sélectionne sur ses meilleures souches, critères énoncés. Le rendement moyen de ces trois dernières années est très bon. L'outillage et le matériel en bon état sont logés dans le pavillon même. Une cuve à désoperculer avec chevalet de son invention a fait notre admiration. Pourrait figurer au concours d'inventions organisé par l'Agenda. Pour un rucher de cet effectif, les annotations et la comptabilité sont insuffisantes. L'examen théorique a prouvé, une fois de plus qu'on peut être un habile praticien, sans être féru de théorie, néanmoins bonne.

Le jury lui accorde : 9, 10, 9, 9, 9, 10, 8, 9, 10, 10, 9, 10, 8, 9, 10, total 139 points. Médaille d'or.

Le président :	Le secrétaire :	Le membre :
Jean Chammartin	*André Jacquier*	*Marcel Molleyres*